

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD042-2018**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	67
Votants	77
Pouvoirs	10

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 23 mars 2018

**LE 29 mars 2018**, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

**OBJET : APPEL A PROJETS 2018 "SOLIDARITE EAU ET ASSAINISSEMENT "**

M. Jacques AUZOU, Président  
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, GONTHIER, PASQUET, SALINIER, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, FAURE, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, LEON, MOULENES, PERRAUD-DAUSSE, RAT-SOULLER, PAUL, DORET, ROUX.

MM. BUISSON, BONNET, LARRE, BREAU, MOTTIER, COURNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, PROTANO, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, LE PAPE, LACOSTE, PUYRIGAUD, RIGAUD, MERILLOU, AUDI, BARBANCEY, CIPIERRE, KHAIRALLAH, MOSSION, LE VACON, ROUQUIE, MATHIEU, RAUZET, LOURD, GRELLETY, LARENAUDIE, COLLINET, LAROCHE, BUFFIERE, RATIER, USCAIN, GENDRE, GEORGIADES, DUCENE, LE ROUX, CACAN.

SUPPLEANTE : Mme DAURIAC

ABSENTS :

Mmes : KERGOAT, DATRIER, MAXHEIM-MALARD, MONTEIL-MAYAUD, DECABRAS, SALOMON.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPLAT, SUBERBERE, GARRIGUE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, SCHRICKE, DENIS, FRADON, COUDERC, DUNOYER, GIRAUDEL, MACARY, TENAILLON, MALLET, TALLET, GUILLEMET, REYNET, COLBAC, HERBRETEAU, MONTORIOL.

POUVOIRS :

M. LE MAO	Pouvoir à	M. GEOFFROY
M. SUBERBERE	Pouvoir à	Mme DARTENCET
Mme KERGOAT	Pouvoir à	M. PUYRIGAUD
M. MARTINEAU	Pouvoir à	Mme CONTIE
M. SCHRICKE	Pouvoir à	M. PROTANO
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	M. BARBANCEY
M. REYNET	Pouvoir à	M. AUZOU
M. COLBAC	Pouvoir à	M. GEORGIADES
M. HERBRETEAU	Pouvoir à	M. DUCENE
M. MONTORIOL	Pouvoir à	M. COLLINET

**OBJET : APPEL A PROJETS 2018 "SOLIDARITE EAU ET ASSAINISSEMENT "**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant que** le Grand Périgueux s'est engagé dans un partenariat avec la province nord-vietnamienne de Lao Cai en mars 2017, via un projet de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement.

**Qu'**une mission d'exploration toute récente, devrait permettre aux deux collectivités de déterminer précisément le contenu de l'opération à réaliser.

**Qu'**afin de partager cette politique d'ouverture à l'international, la Communauté d'agglomération lance son premier appel à projets « **Solidarité Eau et Assainissement** », destiné à valoriser une approche locale du développement international et à soutenir le dynamisme de la société civile dans ces domaines.

**Que** dans le cadre de cet appel à projets, les candidats devront répondre à l'un des deux objectifs suivants :

- **Promouvoir l'accès à l'eau et l'assainissement dans un pays éligible (liste jointe en annexe) à l'Aide Publique au Développement (APD)**

Le Grand Périgueux soutient les projets qui contribuent à l'échelle locale, à la réduction des inégalités de l'accès à l'eau et l'assainissement dans le monde. Réalisées en partenariat avec la population bénéficiaire, les démarches engagées doivent être basées sur la réciprocité, le dialogue et le partage des valeurs entre les acteurs.

- **Informier et sensibiliser les citoyens du Grand Périgueux aux enjeux de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ESCI)**

Le Grand Périgueux soutient le développement des initiatives locales d'ESCI, afin de sensibiliser les habitants du territoire à la problématique de l'accès à l'eau et l'assainissement. Ces actions contribuent à l'ouverture sur le monde des citoyens et permettent de susciter leur engagement pour agir en faveur d'une société plus responsable.

**Considérant que** les demandeurs devront impérativement être localisés sur le territoire du Grand Périgueux :

- Associations loi 1901 ;
- Établissements scolaires ;
- Communes du Grand Périgueux ;
- Entreprises portant un projet de Solidarité Internationale.

**Que** dans le cadre de cet appel à projets, un montant total disponible pour l'année 2018 s'élève à 5 000 €, à répartir entre deux et quatre projets.

**Que** l'appel à projets sera diffusé début Avril pour un retour début Juin 2018. Un comité de sélection, s'appuyant sur des critères précis listés dans le règlement et composé de l'ensemble des membres du Groupe Coopération, se réunira fin juin 2018.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- Décide de valider le lancement de ce 1<sup>er</sup> appel à projets « **Solidarité Eau et Assainissement** » ;
- Autorise le Président à inscrire au budget 2018 les crédits correspondant.

**Adoptée à l'unanimité**

Délibération publiée le	12 AVR. 2018	Pour extrait conforme	12 AVR. 2018
Délibération certifiée exécutoire à compter du	12 AVR. 2018	Périgueux, le	12 AVR. 2018

Le Président  
Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 13/04/2018

Reçu en préfecture le 13/04/2018

Affiché le



ID : 024-200040392-20180329-DD0422018-DE